

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

est une forme de discrimination sexuelle en infraction avec la Loi sur la Défense des Droits de l'Homme de la Ville de New York.

ABUS DE POUVOIR

Ce type de harcèlement se produit lorsque le harceleur est un supérieur hiérarchique qui exige des faveurs sexuelles de votre part et fait de votre soumission à ces exigences la base de ses décisions en termes d'emploi. Dans le domaine du logement, cela se produit lorsque le harceleur est votre propriétaire ou l'un de ses agents (par exemple, le concierge de votre immeuble).

ENVIRONNEMENT HOSTILE

Ce type de harcèlement se produit lorsque la conduite verbale ou physique de nature sexuelle crée un climat intimidant, hostile ou insultant. Cela peut inclure des commentaires insultants, blagues, sous-entendus, attouchements, gestes, images ou graffitis. Le harceleur peut être un collègue, un supérieur hiérarchique, un propriétaire ou l'un de ses agents.

Si usted cree que es victima de discriminación en vous pensez être victime de harcèlement au travail, nous vous conseillons de contacter immédiatement le responsable du Programme d'Égalité à l'Emploi (Equal Employment Opportunity - EEO) dont dépend votre entreprise et de composer le 311 pour entrer en contact avec le Bureau chargé de l'Application de la Loi de la Commission de Défense des Droits de l'Homme de la Ville de New York et parler à un avocat ou à un enquêteur. Pour le harcèlement lié au logement, contactez la Commission de Défense des Droits de l'Homme de la Ville de New York au 311.

